

# Évaluez vos droits à des prestations sociales en quelques clics

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 23/08/2022 - **Autres prestations sociales**

Grâce au site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr) vous pouvez évaluer vos droits à plus d'une cinquantaine de prestations sociales (nationales et locales) en quelques minutes ! Le site compare votre situation personnelle aux critères exigés pour bénéficier des principales aides, vous informe sur vos droits et facilite vos démarches. On vous présente ce service.

## Évaluez vos droits à des prestations sociales

Allocations familiales, **revenu de solidarité active (RSA)** < <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/droits-et-aides/le-revenu-de-solidarite-active-rsa/> >, **allocation logement** < <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-au-logement> >, **allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)** < <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16871> >, bourses scolaires, aides locales pour le logement social dans certaines régions, etc. Il est parfois difficile de savoir à quelles aides on est éligible !

C'est pourquoi le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr) vous permet d'évaluer, en quelques minutes, vos droits à 33 aides sociales.

**Évaluez vos droits** < <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/> >

### À savoir

Pour bénéficier pleinement du simulateur :

- ▶ **calculez à l'avance les revenus dont vous disposez depuis un an**
- ▶ **munissez-vous de votre dernier avis d'impôt sur les revenus.**

Je m'abonne

 Fermer.

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

**Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy Infos !**

## Un site pour aider aux démarches

Faute d'informations ou en raison d'une complexité des démarches, nombre de prestations sociales ne sont pas sollicitées par les personnes qui pourtant y sont éligibles.

Grâce aux informations de [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr), vous savez :

- ▶ à quelles aides vous avez droit
- ▶ le montants de ces aides
- ▶ les conditions d'attribution.

Vous pouvez ensuite engager les démarches auprès des organismes concernés.

## Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Restauration scolaire : quelles aides pouvez-vous obtenir ?

Comment bénéficier du chèque énergie ?

Déménagement : à quelles aides pouvez-vous prétendre ?

## En savoir plus sur les prestations sociales

Sur le site [mes-aides.gouv.fr](https://mes-aides.gouv.fr) < <https://mes-aides.gouv.fr/>>

Sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) < <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19811>>

Thématiques : [Autres prestations sociales](#)

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy  
infos !

Je m'abonne

 Fermer.

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos  
informations utiles et pratiques ?

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

---

Partager la page



 Fermer.

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

**Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !**

Je m'abonne